



Patron, j'ai abandonné la voiture

Entreprises et associations ont échangé leurs bonnes idées pour faciliter les déplacements domicile-travail, à Marseille

Soixante-douze pour cent des Provençaux vont travailler en voiture, souvent seuls au volant. Mais pour les entreprises réunies à Marseille, à l'occasion des rendez-vous de la RSE (pour Responsabilité sociale des entreprises) et de ses innovations, ce n'est pas une fatalité. Cinq structures exemplaires sont venues échanger avec le public lors d'un atelier organisé par Pôle emploi et animé par Wiki2d, le site de *La Provence* consacré à l'actualité du développement durable. Remboursement des abonnements aux transports publics, recours au télé-travail ou encore subventions aux employés-cyclistes, ces patrons-là ne manquent pas d'idées.

Depuis la mise en place de leur plan de déplacement entreprise (PDE), les salariés sont de plus en plus nombreux à abandonner leur voiture personnelle pour venir au travail. "C'est un travail de longue haleine, il faut être à l'écoute des besoins pour ensuite proposer des solutions pratiques et économiques", résume François Geronimi, vice-président d'Athélia Entreprendre et président de la commission PDIE. Et ensuite, il faut sans cesse communiquer sur les alternatives à l'autosolisme (le fait de prendre seul sa voiture ndr)

pour changer durablement les habitudes".

Surtout, en plus de faciliter la vie des salariés, les PDE ont des bénéfices financiers. Moins de kilomètres parcourus, c'est moins de frais kilométriques à rembourser. Autre avantage : en diminuant les galères de leurs salariés sur la route, ils limitent les pertes de temps et aussi les accidents. "La diminution du nombre d'accidents nous a permis d'économiser plus de 300000 euros de cotisations", illustre Thierry Barjat, responsable hygiène sécurité environnement chez Thales Alenia Space, à Cannes.

Augmenter son salaire de 400 euros

Du côté des salariés, changer sa manière de se déplacer a un impact direct sur le portefeuille. En moyenne, un salarié habitant à 20 km de son lieu de travail dépense 250 € par mois pour aller travailler. Pour Alain Goléa, chargé de mission développement durable et responsable du PDE Ecomobile à Pôle Emploi, "s'il abandonne sa voiture, un salarié peut économiser jusqu'à 400 euros par mois. C'est la manière la plus facile de s'augmenter soi-même son salaire". Loin d'être négligeable en temps de crise. **Carole HOAREAU**



Les représentants de Thales Alenia Space, d'Athélia Entreprendre, de Pôle emploi, du Conseil régional et de La Poste ont échangé sur la mise en place de leur plan de déplacement, pour limiter l'usage de la voiture en entreprise. /PHOTO DR

WIKI2D C'EST QUOI ?

C'est un site d'information participatif lancé par *La Provence* en 2010, dans le but de mettre en avant les bonnes idées des Provençaux en matière d'environnement et de solidarité. Soutenu par Aix-Marseille Université, le site est accompagné par un comité scientifique présidé par le professeur Gilbert Peiffer, et il recueille les témoignages de certaines d'acteurs de la région. Sa particularité : en plus des articles écrits par les journalistes de la rédaction, les inter-



Wiki2d, c'est toute l'actualité du bio et des entreprises "vertes".

naires peuvent retrouver des articles écrits par des associations, des entreprises ou des chercheurs de la région. Portraits, infos insolites, vidéos, enquêtes, suivez l'actualité du développement durable dans la région tous les jours sur www.wiki2d.org. Et retrouvez régulièrement *wiki2d le mag* dans *La Provence*. Contact : info@wiki2d.org ou 04 91 84 45 01

VÉLO, COVOITURAGE OU TRANSPORTS PUBLICS DES ALTERNATIVES AU TOUT AUTO



Pour les trajets inférieurs à 5 kilomètres pensez au vélo ! /PHOTO NICOLAS VALLAURI



Le covoiturage est une alternative écologique, économique et conviviale /PHOTO SOPHIE SPITERI



Les abonnements aux transports publics sont remboursés à 50 %. /PHOTO VALERIE FARINE

Éviter les embouteillages, faire de l'exercice - à vélo, on brûle environ 400 calories à l'heure -, mais surtout faire des économies. Le vélo, c'est l'idéal pour les petits trajets. Pourtant, moins d'un actif sur cinq choisit le vélo pour aller travailler dans la région. Pour inciter leurs employés à venir travailler à vélo, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à installer des parkings à vélos sécurisés, ou encore à installer des douches pour éviter aux cyclistes de passer la journée trempés dans leurs costards. Les moins sportifs peuvent opter pour les vélos à assistance électrique, dont l'achat et l'entretien peuvent être subventionnés par la collectivité. Chez Thales Alenia Space, une prime d'une centaine d'euros par an est même allouée aux salariés qui s'engagent à venir travailler à vélo, même ponctuellement. "Nous avons conscience qu'il n'est pas toujours possible de venir à vélo, quand on est fatigué ou que la météo ne le permet pas. Mais il est important de récompenser les salariés qui le font régulièrement", insiste Thierry Bajat. Néanmoins, c'est souvent la peur de l'accident qui freine les salariés. Pour affronter le bitume en toute sécurité, des associations comme Vélos en Ville à Marseille proposent des formations à la conduite en ville.

Effectuer les trajets domicile-travail avec ses collègues. Pour près de 400 salariés de la zone d'activité de La Ciotat, c'est devenu une habitude. Depuis la mise en place de "Via Athélia", la plate-forme de covoiturage lancée en avril dernier par l'association Athélia Entreprendre, ils ont fait le choix de partager leur véhicule. "17 % des salariés de la zone sont inscrits sur le site, soit deux fois plus que les chiffres annoncés par l'ADEME pour les sites de même type au niveau national", se félicite François Geronimi, vice-président d'Athélia Entreprendre et président de la commission PDIE. Et pour convaincre encore plus de covoitureurs, Athélia a un argument de poids : selon l'association, ils peuvent économiser jusqu'à un mois de salaire par an. Autre avantage : des places mieux placées et plus grandes sont réservées aux véhicules des covoitureurs. Si votre entreprise ne dispose pas de sa propre plate-forme de covoiturage, des alternatives existent. Covoiturage.fr, le leader du marché, fonctionne comme un site de petites annonces et le paiement se fait via le site, pour éviter les désagréments. Chez GreenMonkeys, une start-up aixoise, il suffit de rentrer son trajet et ses horaires, et c'est la plate-forme qui se charge de vous trouver un covoitureur.

La région accuse un sacré retard en matière de transports publics. Du coup, sur les deux millions de travailleurs, seuls 180 000 Provençaux vont travailler en bus, métro, tramway et/ou train, selon l'Insee. Pour que les salariés laissent leur voiture au garage, les entreprises misent à la fois sur les incitations financières et sur l'adaptation de l'offre aux besoins des salariés. "Comme toutes les entreprises, nous remboursons les abonnements aux transports publics à hauteur de 50 %. Mais nous avons également choisi de rembourser les tickets des salariés qui prennent les transports plus ponctuellement", illustre Thierry Barjat, responsable hygiène sécurité environnement chez Thales Alenia Space, à Cannes. À titre d'exemple, un abonnement à la Régie des transports marseillais revient ainsi à 22 euros par mois, contre 115 euros par an pour Aix en bus. Pour le côté pratique, les transports publics s'adaptent de plus en plus aux demandes des entreprises. Ainsi, sur la zone d'Athélia, une coordination a été réalisée entre les horaires de la ligne 51 de Ciotabus et des trains SNCF. Certaines entreprises, comme le CEA Cadarache, mettent également des bus privés à disposition.